

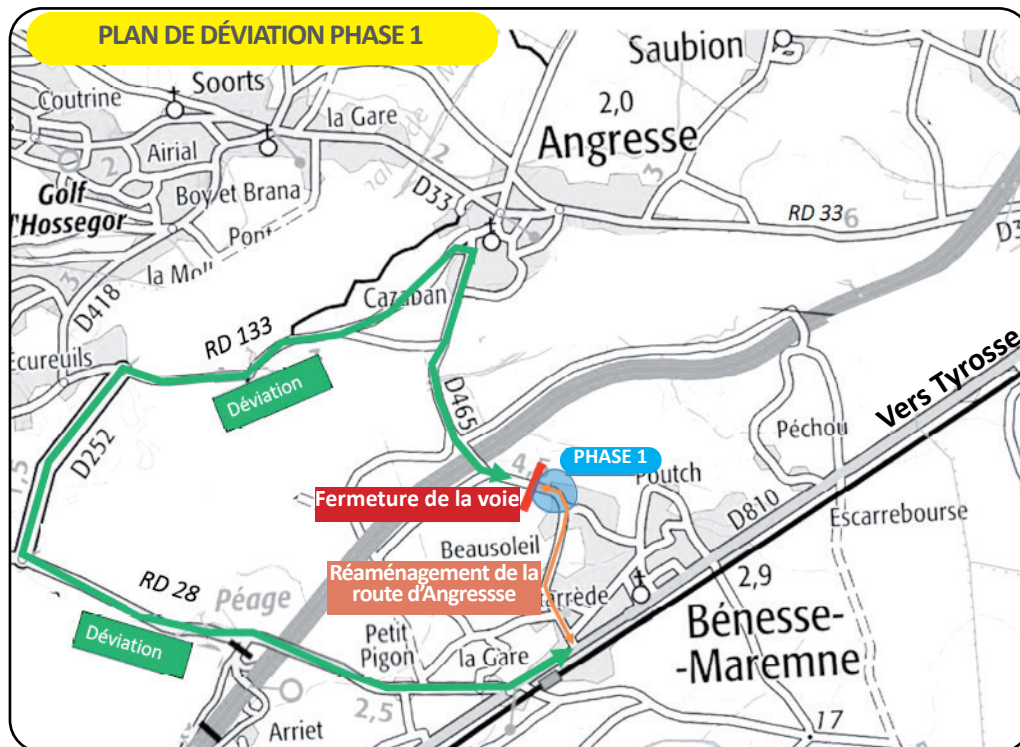
AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ANGRESSE - PHASE 1

Les travaux de réaménagement de la route d'Angresse comprenant des aménagements de sécurité, la création d'un giratoire, de cheminements piétons sécurisés et aux normes d'accessibilité, de traversées piétonnes et la reprise des revêtements de chaussée se dérouleront de **novembre 2019 à juin 2020** suivant plusieurs phases. **La phase 1 démarrera mi-novembre jusqu'à février 2020.**

>> La route d'Angresse sera fermée au nord

>> Les accès riverains seront maintenus durant toute la durée des travaux sur la portion située entre la route de Sarailot et la sortie d'agglomération.

Les déviations se feront par Angresse et Capbreton conformément aux plans ci-dessous



Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

CONTACTS :
MACS : service.voirie@cc-macs.org
BÉNESSE-MAREMNE : mairie@benesse-maremne.fr

